179
JUILLET / AOÛT 2019

PAROLES

Le magazine qui parle de Brétigny et des Brétignolais

Fait du mois
La Fête Nationale

p.04

Le Pack Mobilité
facilite les échanges de logements

p.06

La Ville lutte
contre les moustiques

p.09

Nicolas MÉARY
Maire de Brétigny-sur-Orge
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération
Vice-président du Conseil Départemental
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 40 10

Christiane LECOUSTEY
1ère Adjointe au Maire déléguée à la Vitalité de Brétigny (Commerces, Cœur de ville, Offre de soins, Transversalité, Associations non sportives, Démocratie locale)
Conseillère communautaire
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 41 80
c.lecoustey@mairie-bretigny91.fr

Didier JOUIN
2e Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme-Habitat, au Développement économique et à l'Emploi
Conseiller communautaire
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 41 90
d.jouin@mairie-bretigny91.fr

Michel PELTIER
3e Adjoint au Maire délégué aux Sports, aux Festivités et aux Anciens Combattants
Conseiller communautaire
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 40 70
m.peltier@mairie-bretigny91.fr

Cécile BESNARD
4e Adjointe au Maire déléguée aux Finances et au Personnel
Conseillère communautaire
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 41 21
c.besnard@mairie-bretigny91.fr

Francis BONDOUX
5e Adjoint au Maire délégué aux Affaires sociales, au Logement et aux Seniors
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 60 85 06 91
f.bondoux@mairie-bretigny91.fr

Natacha LALANNE
6e Adjointe au Maire déléguée au Scolaire et à la Petite Enfance
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 40 95 (service Scolaire) / le 01 60 85 75 60 (service Petite Enfance)
n.lalanne@mairie-bretigny91.fr

Lahcène CHERFA
7e Adjoint au Maire délégué aux Travaux et à la Jeunesse
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 41 60 (services Techniques) / le 01 69 88 41 05 (service Jeunesse)
l.cherfa@mairie-bretigny91.fr

Patricia MARTIGNE
8e Adjointe au Maire déléguée à la Culture, à la Ville Numérique et au Patrimoine-Rayonnement
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 40 20
p.martigne@mairie-bretigny91.fr

Christian DEVLEESCHAUWER
9e Adjoint au Maire délégué à l'Agenda 21, à l'Environnement-Propreté et à la Transition énergétique
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 60 84 90 50
c.devleeschauwer@mairie-bretigny91.fr

Adrien MARGUERITTE
Conseiller municipal délégué à la Circulation, au Stationnement et à la Sécurité
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 40 50
a.margueritte@mairie-bretigny91.fr

Christine BERNIAU-BACHELIER
Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 60 85 75 60
c.berniau@mairie-bretigny91.fr

Alain GIRARD
Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale, à la Qualité de Service et au Personnel
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 40 20
a.girard@mairie-bretigny91.fr

Aline FLORETTE
Conseillère municipale déléguée au Logement
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 60 85 06 91
a.florette@mairie-bretigny91.fr

Giorgio CERISARA
Conseiller municipal délégué à la Propreté et à la lutte contre les dépôts sauvages
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 90 50
g.cerisara@mairie-bretigny91.fr

Pascal PIERRE
Conseiller municipal délégué à l'Hygiène et aux Commissions de sécurité
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 69 88 41 60
p.pierre@mairie-bretigny91.fr

Mathieu BÉTRANCOURT
Conseiller municipal délégué aux Solidarités et au Handicap
Pour toute demande de rendez-vous, contactez le 01 60 85 06 91
m.betrancourt@mairie-bretigny91.fr

sommaire

ACTUALITÉS

04. Le fait du mois
- Une fête nationale aux accents Brétignolais

06. Les actualités
- Un « Pack Mobilité » pour favoriser les échanges de logements
- 12 juillet : Brétigny se recueille
- Devenez Citoyen vigilant !
- Un mur d'expression pour la jeunesse
- Cimetière : l'hydromulching et l'entretien des tombes
- Des chauve-souris contre les moustiques
- Zone agricoles protégées et droit de préemption commerciale : procédures lancées par le Conseil municipal
- Assises de la Ville, la suite !

DOSSIER

13. Le Parc au cœur de la ville

PORTRAIT

17. Les bons offices de Bernadette Échelard

18. Vie sportive

19. Vie économique

ÇA S'EST PASSÉ

21. Retour en images
28. La presse en a parlé

TRAVAUX

26. Les travaux dans la ville

EXPRESSIONS

29. Les tribunes

INFORMATIONS UTILES

30. L'état civil
31. Informations pratiques

Mairie de Brétigny-sur-Orge
44, rue de la Mairie - 91220 Brétigny-sur-Orge

Lundi :	8h30-12h et 13h30-17h30
Mardi :	13h30-17h30
Mercredi :	8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi :	8h30-12h et 13h30-17h30
Vendredi :	8h30-12h et 13h30-16h
Samedi :	8h30-12h

Pour tout renseignement administratif, vous pouvez appeler les services municipaux au 01 69 88 40 40.

Vous souhaitez faire paraître une information dans *Paroles* :

Mairie de Brétigny-sur-Orge
Service Communication
35, rue de la Mairie
91220 Brétigny-sur-Orge
sce_communication@mairie-bretigny91.fr

Pour le numéro de Paroles de septembre 2019, envoyez-nous vos demandes avant le lundi 12 août 2019.

Paroles juillet-août 2019 - N°179

Tirage à 13 500 exemplaires
Directeur de la publication : Nicolas Méary
Directeur de la rédaction : Fabrice Baron
Rédaction : Lou Mangin
Graphisme et mise en page : Ludivine Anadon
Photographie : Thibault d'Argent
Impression : Imprimerie RAS
Distribution : Personnel communal

Imprimé sur du papier 100% recyclé. Notre imprimeur est engagé dans un processus d'éco-responsabilité certifié ISO 14001, Imprim'vert, FSC et PEFC. Les encres utilisées pour imprimer ce document sont 100 % végétales.

édito

Samedi 29 juin, avec le Père Jean-Luc, nous avons célébré avec une joie et une émotion toute particulière la réouverture de l'église Saint-Pierre, après plus de cinq ans de travaux qui se sont déroulés en deux temps. D'abord, la remise en place de la charpente initiale et la consolidation du bâtiment voulues par mon prédécesseur Bernard Decaux ; ensuite, la restauration intérieure décidée avec mon équipe, qui a été l'occasion de mobiliser un bureau d'architectes hors pair et des artistes de grand talent. Le résultat est bluffant. L'élégance forte mais simple de cette pièce majeure du patrimoine de tous les Brétignolais a ravi ceux qui ont assisté à cette journée inaugurale. Bien des Brétignolais, croyants ou non, sont attachés à cette église. Au-delà du fait que c'est le plus ancien bâtiment de la commune, une part de notre identité communale, l'église Saint-Pierre est aussi le réceptacle de bien des souvenirs, joyeux ou tristes.

Nous étions particulièrement honorés de la présence de Monseigneur Pansard, évêque d'Évry, pour la « messe inaugurale » qui a permis de faire revivre notre église et de la rendre à sa vocation de prière.

Tout au long de la journée, les artistes de l'École de Musique et de la Société musicale l'Avenir nous ont enchantés, ils ont mis en valeur la très belle acoustique du lieu, avec la chorale de la formation musicale et en nous offrant un exceptionnel concert de clôture !

Ainsi a-t-on pour l'avenir marqué les trois vocations : patrimoniales, cultuelles et culturelles de l'église que nous a légué la fin du Moyen-Âge et qui sera encore là dans un millénaire. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réouverture qui restera longtemps dans les mémoires Brétignolaises.

Au début du mois, une invasion de moustiques, d'une intensité particulière pour la seconde année consécutive, a rendu les soirées dehors impossibles. Ces épisodes risquent de se reproduire du fait du dérèglement climatique et de la baisse de la biodiversité. Nous devons lutter contre ce fléau mais d'une manière qui ne contribue pas à l'aggravation de la situation, ainsi Brétigny n'utilisera pas de produits phytosanitaires, ni de « biocides » qui, à des degrés divers, détruisent certes les moustiques mais contribuent aussi à l'affaiblissement de la biodiversité et conduisent au développement de résistances. Ces solutions extrêmes doivent être réservées aux risques sanitaires qui pourraient émerger, en lien avec la présence croissante du moustique tigre. Nous devons lutter avec d'autres armes, la mobilisation de chacun autour de gestes simples qui évitent les proliférations, l'installation de nichoirs à chauve-souris particulièrement friandes de moustiques. Nous allons également expérimenter un piège mobile hautement technologique qui pourrait attirer fatalement les insectes. Dans la durée, dans une commune comme la nôtre, entre ville et campagne, c'est le renforcement de la biodiversité qui doit permettre la régulation de ces phénomènes.

La taxe d'aménagement versée par Amazon à la commune a animé nombre de discussions. Rappelons les faits. La taxe d'aménagement est payable une fois, en deux parties, au moment de l'ouverture. Elle est à distinguer de la fiscalité annuelle qui sera versée par Amazon à la commune et à l'agglomération. Dans le cadre des discussions initiales sur l'installation, une exonération de taxe d'aménagement a été votée par le Conseil municipal de Brétigny pour permettre le choix du site et permettre que, symétriquement, le prix de vente perçu par l'agglomération soit maximisé. En définitive, Amazon n'a pas fait le choix de bénéficier de cette exonération et 2,8 millions d'euros ont été versés. La loi attribue cette taxe à la ville pour couvrir des dépenses liées à l'impact de la construction sur la commune, l'agglomération les réclame au prétexte qu'elle a financé les aménagements sur la parcelle, mais l'impact lié à Amazon va bien au-delà de la parcelle occupée et les dépenses de l'agglo ont été couvertes par le prix de vente des terrains (15M€). L'agglomération n'est pas plus légitime que la ville à bénéficier de cette ressource imprévue. Les points de vue divergent, les débats ont été tendus. On pourrait s'arc-bouter. Légalement, Brétigny perçoit la taxe, mais c'est un projet sur lequel nous avons travaillé de concert avec l'agglomération. J'ai donc fait la proposition que cette bonne nouvelle imprévue soit partagée. Il faut à la fois faire valoir le point de vue de Brétigny et chercher à faire émerger des compromis avec nos partenaires ; l'agglomération y réfléchit encore. À suivre.

Après le traumatisme des attentats et l'imposition de règles de sécurité serrées, les écoles avaient décidé de ne plus organiser les fêtes de fin d'année. L'an dernier déjà, des écoles pionnières, et cette année surtout, une majorité d'écoles ont recommencé à organiser des fêtes ou des spectacles de fin d'année, protégés par la police municipale ou des agents de sécurité. Progressivement, les choses reviennent à la normale. Ce sont des moments particulièrement joyeux. Il faut se féliciter qu'enseignants et parents puissent échanger autour d'activités festives pour les enfants. Je veux remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont rendu cela possible.
J'espère vous retrouver nombreux le soir du 13 juillet à l'occasion de notre fête nationale. À ceux qui se déplacent durant leurs vacances comme à ceux qui restent sur la commune, je veux souhaiter un bel été.

Le Maire
Nicolas Méary

Une fête nationale aux accents brétignolais

Avant le traditionnel feu d'artifice, la soirée du 13 juillet sera animée par un repas républicain et un bal populaire.
Rendez-vous au Parc Clause - Bois-Badeau pour notre fête nationale !

« *Le 14 juillet est une occasion nationale de faire société commune en nous rassemblant autour de notre histoire, de notre culture, de nos valeurs,* souligne le Maire, Nicolas Méary. *À Brétigny, nous fêtons cela la veille au soir autour d'animations partagées qui nous permettent de nous retrouver et de faire la fête.* »

La Ville organise, le samedi 13 juillet à partir de 19h30, une soirée pour tous les Brétignolais. Amenez votre pique-nique, installez vous dans l'herbe ou sous l'auvent de la buvette, partagez-le avec vos voisins ou profitez de la buvette tenue par les Amis du Rugby qui proposeront une restauration légère et des boissons fraîches.

« *Dès 20h30, nous lancerons le bal populaire*, annonce Michel Peltier, Adjoint au Maire délégué aux Festivités. *Jusqu'à une heure du matin, nous proposerons de la musique à danser avec une petite parenthèse au moment du feu d'artifice prévu à 23h.* »

Un feu d'artifice placé, cette année, sous la thématique « Génération 69 ». Les classiques du rock et de la pop de la fin des années 60 rythmeront ce spectacle pyrotechnique, 50 ans après le premier pas de l'homme sur la Lune, 50 ans après le mythique concert de Woodstock...

Cette année encore, le parking de la gare sera gratuit et vous permettra de vous rendre aux festivités sans problème de stationnement.

« Le 14 juillet est une occasion nationale de faire société commune en nous rassemblant autour de notre histoire, de notre culture, de nos valeurs »

le fait du mois

Au programme

19h30 : Pique-nique républicain

20h30 : Début du bal

22h00 : Distribution des lampions

23h00 : Feu d'artifice
Thème « Génération 69 »

23h20 : Reprise du bal

01h00 : Fin du bal

Un « Pack Mobilité » *pour favoriser les échanges de logements*

« *Le Pack Mobilités est un outil utile pour apporter davantage de fluidité dans le parcours résidentiel social, car les demandes de mobilité sont régulières lorsque la famille s'agrandit, lorsque l'âge ou les accidents de la vie demandent des adaptations pour les personnes à mobilités réduites, ou lorsque les logements deviennent trop grands en raison du départ des enfants.* explique le Maire, Nicolas Méary. *C'est la raison pour laquelle, avec Francis Bondoux et Aline Florette, j'ai souhaité engager la commune dans ce dispositif, ce que le Conseil municipal a approuvé le 19 juin dernier.* »

La réflexion sur le Pack Mobilité a été engagée dès 2014, en Île-de-France par un travail partenarial entre l'État, l'AORIF qui rassemble les organismes franciliens de logement social, et Action Logement. Après un premier test à Paris, depuis l'automne 2018, le Pack Mobilité est ouvert aux collectivités franciliennes volontaires, depuis le 1er juillet.

« *Nous avons organisé plusieurs réunions pour préparer sa mise en place afin d'identifier en amont les point d'attention,* » souligne Francis Bondoux, Adjoint au Maire délégué aux Affaires sociales.

Qui pourra y prétendre ?

Des « ménages cibles » répondant à certains critères spécifiques au protocole et en cohérence avec les objectifs des réservataires sont visés par le Pack Mobilité. Ainsi, les premiers concernés seront les personnes qui ont un loyer inadapté à leurs ressources, les locataires qui vivent en sur-occupation ou en sous-occupation de leur logement, les personnes en situation de handicap ou les personnes en mobilité professionnelle.

Le dispositif est-il contraignant ?

Non, le Pack Mobilité s'adresse aux personnes volontaires. Aucun des partenaires ne peut forcer un locataire à mettre son appartement sur la bourse d'échange !

La dernière réunion préparatoire s'est tenue le jeudi 13 juin et a réuni les élus et les bailleurs sociaux présents à Brétigny-sur-Orge

Quel est le périmètre d'action du Pack Mobilité ?

Grâce au partenariat entre l'État, la quasi-totalité des bailleurs sociaux d'Île-de-France et des communes, les mutations pourront avoir lieu à l'échelle de l'Île-de-France pour les contingents État et Action Logement et à l'échelle communale sur les contingents communaux volontaires.

Comment s'inscrire ?

La première étape consiste en l'inscription sur le site **www.echangerhabiter.fr.** Le questionnaire vous permettra de savoir si vous êtes éligible au Pack Mobilité. Ensuite, chacune des parties prenantes (bailleurs, préfecture et commune) sera informée et recherchera des solutions, selon les disponibilités des logements.

Ce nouveau dispositif va demander quelques semaines de rodage, notamment pour les bailleurs car cela change leurs process de fonctionnement qui doivent s'harmoniser. Ensuite, au gré des inscriptions, la base de logements disponibles en mutation va s'élargir et le Pack Mobilité pourra alors répondre à certaines demandes. Une information large sera réalisée par les bailleurs, dans les prochaines semaines, pour expliquer concrètement le fonctionnement aux locataires.

INFOS : www.echangerhabiter.fr.

AÉROPORTS DE PARIS : RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

Le 16 mars dernier, l'Assemblée Nationale a adopté la loi qui permet la privatisation de la société publique Aéroports de Paris (ADP). Près de 200 parlementaires ont déposé une contre-proposition de loi référendaire pour garder un caractère de « service public national » à ADP. Dès lors, le conseil constitutionnel s'est prononcé en faveur d'un Référendum d'Initiative Partagée (RIP).

Ce référendum permet le recueil des soutiens à la proposition de loi s'opposant à la privatisation de la société ADP jusqu'au 13 mars 2020.

Dès à présent, la Ville met en place à l'accueil de la mairie un ordinateur et le formulaire papier pour les personnes qui souhaitent soutenir ce référendum.

INFOS :

www.referendum.interieur.gouv.fr

12 juillet : Brétigny *se recueille*

Six ans après l'accident du train Intercités n°3657 qui allait à Limoges où 7 personnes perdirent la vie et 32 furent blessées, Brétigny se souvient.

La cérémonie aura lieu le **vendredi 12 juillet à 18 heures, sur le parvis de la gare.** Chacun est le bienvenu pour cet hommage.

Devenez *Citoyen vigilant !*

« *Chacun peut contribuer à la tranquillité collective,* souligne le Maire, Nicolas Méary, *en s'inscrivant au sein du dispositif de « Participation Citoyenne » que nous avons lancé à l'été 2015.* »

Les Brétignolais vigilants ont pour mission de rester attentif et de notifier tout événement suspect à la Police Nationale ou à la Police Municipale. « *Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Police Nationale et Municipale,* » souligne Adrien Margueritte, Conseiller municipal délégué à la sécurité. En tant que Citoyen Vigilant, vous êtes en charge d'informer la Police des situations ou des comportements anormaux dont vous êtes témoin, mais aussi de partager à votre voisinage les annonces qui vous seront communiquées par les forces de l'ordre. Vous devenez relais d'informations.
Si vous souhaitez devenir volontaire, vous serez d'abord reçu par le chef de la police municipale de Brétigny. Si cet entretien se veut concluant, vous aurez la possibilité d'être formé lors des différentes sessions proposées par la Police Municipale et Nationale.

Pour vous inscrire, vous pouvez contacter la Police municipale au 01 69 88 40 50.

brèves

DON DU SANG

Vous avez été 269 volontaires à vous présenter à l'occasion de la Journée mondiale du don du sang, le 14 juin dernier.

Pour continuer sur cette lancée, rendez-vous à la salle Maison Neuve de 10h à 15h30 le samedi 24 août pour une nouvelle session de don du sang.

INFOS : bit.ly/DonDuSangBy

ÉCOLE DE MUSIQUE

À la rentrée, développez votre fibre musicale ! L'école de musique de Brétigny-sur-Orge vous accueille début septembre pour vous faire découvrir son panel d'activités. Soucieuse de permettre à ses élèves de jouer en public, l'association vous présentera les différents ensembles musicaux et vocaux qui se produisent tout au long de l'année. N'hésitez pas à les rejoindre !

Rendez-vous au centre Gérard Philipe de 16h à 19h et le mercredi toute la journée.

SECTEUR CATHOLIQUE

Dates des inscriptions en catéchèse et en aumônerie en septembre prochain, à l'église Saint-Paul, 12 rue Maurice Boyau :

▸ Inscriptions en éveil à la foi (enfants de 3 à 6 ans) et catéchèse (enfants de 6 à 11 ans) : mercredi 11 septembre de 14h à 18h et samedi 14 septembre de 9h à 12h

▸ Inscriptions en aumônerie pour les jeunes de la 6e à la terminale : samedi 14 septembre de 14h à 18h

INFOS : 01 60 84 79 82

Un mur d'expression *pour la jeunesse*

Les vieux murs de l'usine Clause deviendront, le temps d'un été, le terrain d'expression de la jeunesse Brétignolaise. Après concertation, avec notamment l'association des habitants du quartier, un thème et une forme ont été définis pour la création d'une fresque. Du 8 au 12 juillet, de 14h à 17h30, les adolescents s'attelleront à la tâche, encadrés par le graffeur Herbee et les animateurs du Club Ado.

INFOS : 01 69 88 41 98

Cimetière : l'hydromulching *et l'entretien des tombes*

« *L'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, interdits par la loi, a été une très bonne chose pour l'environnement,* explique Christian Devleeschauwer, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement, mais a créé des contraintes nouvelles. *Nous avons essayé différentes techniques pour l'entretien du cimetière. L'utilisation de bruleurs s'est révélée non-concluante en raison du gaz carbonique rejeté. La première expérimentation de végétalisation s'est avérée trop lente, ce qui nous conduit aujourd'hui à la mise en place, sur les grandes allées principales, d'un couvert végétal composé de graminées et de trèfles adaptés via un procédé appelé hydromulching. Cette technique plus écologique contribue également à une meilleure esthétique des allées du cimetière.* »

Pour accélérer les travaux d'entretien dans le cimetière, une action sera menée dès cet été. « Nous avons recruté des saisonniers qui s'occuperont de la remise en état du cimetière. Leur aide viendra compléter le travail des gardiens du cimetière qui agissent au quotidien, sans aucun produit chimique. »

Des tombes à entretenir

Si l'entretien du cimetière incombe à la commune, les propriétaires ou les ayants-droits d'une concession sont tenus de la maintenir en bon état, c'est à dire de garantir l'étanchéité du caveau, nettoyer la pierre tombale ou prendre soin des plantes.

Les horaires d'ouverture du cimetière ont été adaptés pour mieux répondre aux besoins :

- du 1er avril au 30 septembre, de 8h à 19h.
- du 1er octobre au 31 mars, de 8h à 17h30.

Exceptionnellement, le jour de la Toussaint, les portes du cimetière sont ouvertes de 8h à 19h.

Des chauve-souris *contre les moustiques*

L'humidité et les fortes chaleurs du mois de juin ont provoqué une prolifération très importante de moustiques. En l'absence de moustique-tigre, l'Agence Régionale de Santé ne pratique aucune campagne de démoustication dite « de confort ». « *Nous avons fait le choix de ne pas utiliser de produits biocides pour lutter contre ces moustiques,* justifie Christian Devleeschauwer, *car ils ont un impact sur l'environnement et la biodiversité, pas uniquement sur les larves.* »

Une petite chauve-souris peut manger 500 moustiques par heure !

La Ville table sur des solutions naturelles et tout aussi efficaces. « *La chauve-souris est l'un des prédateurs de moustiques les plus efficaces,* poursuit Christian Devleeschauwer. *Nous installons de nouveaux nichoirs pour les accueillir et nous allons proposer, pour ceux qui le souhaitent un atelier participatif qui permettra à chacun de fabriquer son nichoir à chauve-souris, »* **le jeudi 11 juillet, de 18h30 à 20h30, au Centre Technique Municipal, 7 rue Albert Camus** (inscription par mail : f.roubinet@mairie-bretigny91.fr). Enfin, la ville testera une borne anti-moustiques sur certaines manifestations.

La prolifération des moustiques - tigres fait l'objet d'une surveillance particulière. Pour vous renseigner et signaler leur présence, rendez-vous sur le site : signalement-moustique.anses.fr

Les bons gestes

Pour limiter la proliférations des moustiques adultes, il faut :

- Débroussailler, tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres
- Ramasser les fruits tombés et les débris végétaux
- Réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage)
- Entretenir votre jardin.

Pour détruire les larves et éviter la prolifération, il faut :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (pots de fleurs, couvercles de poubelles…)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages
- Couvrir les réservoirs d'eau, bidons citernes ou bassins, avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Zones agricoles protégées et droit de préemption commerciale : *procédures lancées par le Conseil municipal*

Parmi les différentes délibérations votées par le Conseil municipal, le 19 juin dernier, deux concernent le lancement de démarches importantes pour la commune.

Une Zone Agricole Protégée (ZAP) est un outil foncier de préservation des terres agricoles. Elle est particulièrement appropriée dans le cas de territoire subissant des pressions urbaines liées à la proximité d'agglomérations et permet de sécuriser à long terme la vocation agricole des terres. Pour permettre ce classement qui répondra à l'action n°2 des Assises de la Ville, les études seront menées pour pour la mise en place d'une ZAP et à l'établissement de son périmètre.

Le Conseil municipal a également engagé la procédure de définition du périmètre de préemption commerciale. La Ville pourra, à terme, reprendre à son compte des baux commerciaux, au sein de ce périmètre. Le droit de préemption sur les locaux commerciaux permet à la commune d'observer l'évolution du commerce et de mener un dialogue plus suivi avec les commerçants et les associations sur les transmissions de fonds, les repreneurs et les activités à préserver. Il permet de travailler sur la diversité de l'offre commerciale, et ainsi éviter la multiplication des enseignes de services.

ASSISES de la Ville

82 ACTIONS POUR BRÉTIGNY

LES *ASSISES*, *LA* SUITE !

Retrouvez dans cette rubrique, mois après mois, les éléments les plus marquants sur la suite des Assises de la Ville

53

Créer une instance de concertation avec les adolescents brétignolais

Échanger, comprendre, répondre aux attentes des jeunes. Les Assises ont montré le besoin des jeunes Brétignolais d'être associés à la vie de la commune. En complément des différents ateliers déjà existants au Service Jeunesse, la Ville met en place une nouvelle instance de concertation pour les adolescents de 12 à 17 ans pour leur permettre de s'impliquer et d'engager une réflexion sur la mise en place de projets au sein des différentes commissions consultatives.
Les commissions consultatives seront des lieux d'échange, d'apprentissage, d'expérimentation pour écouter et accompagner les propositions et les demandes des jeunes pour qu'ils puissent agir en qualité de citoyen acteur, auteur de leur cadre de vie.
Trois commissions seront proposées :

- Jeunesse, loisirs, sport, culture
- Maison des jeunes
- Solidarité et citoyenneté

Pour vous inscrire, rendez-vous au Service Jeunesse ou par téléphone au 01 69 88 41 05.

77

Tester à court-terme un marché en soirée, aux abords de la gare

Élément essentiel de l'animation du cœur de ville, le marché de Brétigny se tient le jeudi et le dimanche matin.

Un plan d'actions a été établi pour la mise en place d'un nouveau marché le vendredi soir de 15h à 20h, courant octobre.

Situé avenue de la République à proximité de la gare et des commerces existants, ce marché a pour objectif de dynamiser le secteur centre-ville et intéresser de nouveaux clients. Ne perdons pas de vue, qu'un marché de cœur de ville vit grâce à ses clients.

81

Réunion de restitution du Comité de suivi des Assises

Lundi 1er juillet, cinq mois après la réunion de restitution des Assises de la ville, le Comité de suivi a présenté un premier bilan d'étapes sous forme de focus sur certaines actions liées aux différents thèmes : entre ville et campagne, adapter les services aux Brétignolais, lien entre les Brétignolais - faire société commune et revivifier le cœur de ville.
En introduction de cette présentation, un membre a insisté sur un point essentiel : « *ces actions nous appartiennent* ». Les membres du comité de suivi très investis dans leur mission, se sont félicités de la qualité des débats ouverts avec les élus et les directeurs des services.
Parmi les 82 actions, 6 restent à lancer, 32 disposent d'un plan d'actions établi ou à approfondir, 36 actions sont en cours et 8 sont réalisées.
Un document récapitulatif sur l'état d'avancement des actions est disponible sur le site de la ville www.bretigny91.fr

ACTIONS 28 - 64 - 65

28 - Créer une Gestion Relation Citoyens (GRC), canal privilégié de communication Brétignolais / services pour des réponses rapides.

Afin de mieux répondre aux demandes des Brétignolais, la Ville met en place un outil de Gestion de la Relation Citoyens (GRC), qui sera accessible via le nouveau site de la Ville et la nouvelle application mobile. Après la création de vos identifiants, vous pourrez échanger avec les services municipaux et profiter de nombreux téléservices. Le bouquet de téléservices s'enrichira dans les mois à venir.

64 - Refondre le site internet de la commune

Plus accessible, plus clair, plus lisible, plus actualisé, le nouveau site de la Ville sera en ligne **le 22 août prochain**. Enrichi en photos, en vidéos, agrémenté d'un moteur de recherche plus performant, il sera l'outil indispensable à vos interrogrations sur la ville, l'actualité, l'agenda ou encore sur les services municipaux !
Une adresse : www.bretigny91.fr

65 - Créer une application mobile

Tout Brétigny dans votre poche. Actualité, annuaires, agenda, mais aussi accès à la GRC et à la possibilité de signaler en ligne, tout sera compris dans la nouvelle application de la Ville. Rendez-vous sur le site de la Ville, **le 22 août prochain** pour retrouver les liens de téléchargement de cette application mobile officielle, disponible sur l'App Store d'Apple et le Play Store d'Android !

45

Comité des fêtes

La première réunion préparatoire pour le Comité des Fêtes aura lieu **le mardi 9 juillet à 20h dans la salle des Républiques (à la mairie).** Pour y participer, inscrivez-vous par mail : comitedesfetes@mairie-bretigny91fr

ENGAGÉS ENSEMBLE POUR UN ÉTÉ RESPONSABLE
EN JUILLET-AOÛT
L'ÉTÉ SERA BIO !
JUSQU'À -20%*
SUR UNE SÉLECTION DE PRODUITS POUR VOS REPAS D'ÉTÉ
* Du 1er juillet au 31 août, sur une sélection de produits dédiés et dans la limite des stocks disponibles.
biocoop
La clayette bio
Angle avenue de la Commune de Paris et rue du Poitou
ZAC Maison Neuve - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
Tél : 09 64 15 04 53 - www.laclayettebio.fr
Horaires d'ouverture : du Lundi au Jeudi de 10h à 13h30
et de 15h à 19h30 - Vendredi et Samedi de 10h à 19h30

DECATHLON
Michaël, passionné de Paddle.
Prenez le large cet été et venez vous équiper grâce aux conseils de notre spécialiste dans votre Decathlon Brétigny-sur-Orge.
ITIWIT
STAND UP PADDLE
BRETIGNY SUR ORGE
2 rue des Saugées - 91220 BRÉTIGNY SUR ORGE
Tél: 01 60 85 27 77 - Fax : 01 60 85 27 70
Du lundi au samedi de 9h à 20h sans interruption

RÉSIDENCE SENIORS
NOUVEAU !
LES GIRANDIÈRES S'INSTALLENT À
BRÉTIGNY-SUR-ORGE
20, rue du Bois de Châtres
"Je ne pensais pas que les courses pouvaient être un travail d'équipe !"
VENEZ VISITER !
ÉQUIPE QUALIFIÉE 24/7
LOGEMENTS ADAPTÉS
RESTAURATION SUR PLACE
ANIMATIONS ET SERVICES
LES GIRANDIÈRES
Résidences Services Seniors
Faisons connaissance !
0 800 969 696
Service & appel gratuits
girandieres.com
SAS RESIDETUDES SENIORS - RCS MEAUX 797 488 723 - Crédits photos : Fotolia et Les Girandières - Photos non contractuelles - Agence & Vous.

dossier

Le Parc au coeur de la ville

Avec la démolition de l'usine Clause, le Parc peut désormais être étendu jusqu'à la place Garcia-Lorca. Plusieurs espaces seront créés pour accueillir les Brétignolais.

« *L'extension du Parc a été rendue possible par l'acquisition et la reconversion de la parcelle de l'usine,* rappelle le Maire, Nicolas Méary. *Après la consultation des habitants, en 2018, nous avons fait le choix de réaliser le parc sur deux tiers de cette parcelle. Le dernier tiers de la surface sera occupée par une opération immobilière qui équilibrera l'opération et permettra de réaliser le futur équipement sportif. L'extension du parc permettra son ouverture sur la place Garcia Lorca, en phase avec notre volonté de faire entrer la nature en plein coeur de ville, pour préserver au maximum l'équilibre entre ville et campagne.* »

En lien avec les services de la Sorgem, aménageur du quartier Clause - Bois-Badeau, la Ville a mené un travail pour faire de cette parcelle un parc plus urbain, plus vivant, avec des espaces pensés pour différentes utilisations (enfants, personnes âgées, jardins familiaux…).

Alternance de prairie ouverte et d'espaces boisés, cette extension du Parc sera la porte d'entrée du cheminement partant du centre-ville vers les bords de l'Orge. « *Nous avons imaginé l'endroit comme une porte d'entrée de la vallée de l'Orge, un coeur de nature dans le quartier*, explique Christian Devleeschauwer, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement. *Il remettra de la verdure et des endroits de respiration au coeur des nouvelles habitations qui se créént. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de réimplanter les jardins familiaux pour les habitants du quartier ainsi qu'un jardin d'ornement qui reliera le parc au Pavillon des Sorbiers.* »

La démolition de l'usine permet ainsi de prendre possession d'un large espace à modeler entièrement. La question des usages a été au centre de la réflexion, en lien avec l'architecte du projet. Ainsi, la parcelle située le long de la rue Georges Charpak accueillera un petit bâtiment ouvert pour créer de l'animation. « *Nous pourrons y accueillir des animations musicales, des bals et pourquoi pas des spectacles de plein air, en profitant de la vaste esplanade qui sera créée,* » souligne Nicolas Méary. Autour, des équipements viendront compléter le dispositif : une nouvelle aire pour les boulistes, une aire de pique-nique, une aire de jeux pour les enfants, un parcours de sport...

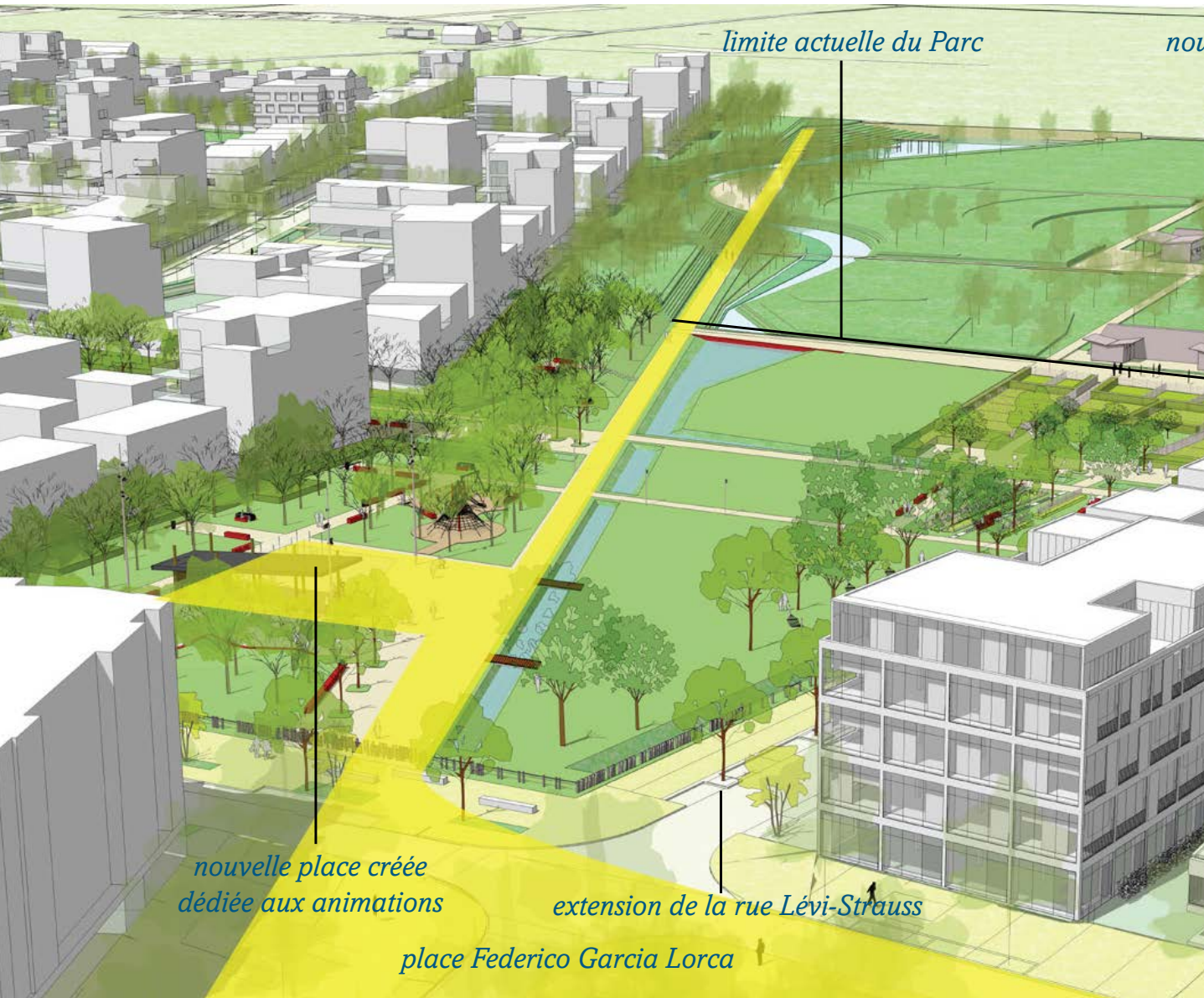

1 hectare

C'est la surface de l'extension du Parc Clause - Bois-Badeau qui sera aménagée dans les prochains mois.

Étendre le parc permettra de renforcer les espaces verts. « *Cela s'inscrit dans le travail de résilience de la commune au dérèglement climatique,* explique Christian Devleeschauwer. *On le sait, chaque arbre planté contribue à lutter contre le réchauffement climatique. Et au vu de la canicule qui nous a touché dans les derniers jours de juin, ces plantations seront une part de l'indispensable effort que nous devons faire pour la planète.* »

3 QUESTIONS À…

Didier JOUIN, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et **Christian DEVLEESCHAUWER,** Adjoint au Maire délégué à l'Environnement

1 Le rachat, puis la démolition de l'usine Clause ont permis à la ville de prendre possession d'une très vaste parcelle. Comment avez-vous travaillé à ce projet ?

DJ : La dangerosité de l'usine Clause, régulièrement squattée et même incendiée, en partie, fin 2017, nous a conduit à faire pression sur le propriétaire pour qu'il vende enfin la parcelle à la commune, début 2018. Dès l'accord sur la cession, nous avons travaillé au réaménagement de cet espace, en associant les Brétignolais à cette réflexion. De nombreuses idées avaient émergé lors de la réunion publique, le 13 avril 2018. Nous les avons étudiées et, avec l'architecte, nous avons travaillé à la réalisation du projet, imaginé des espaces différenciés, des espaces de vie, des espaces d'animation et de convivialité.

2 Faire entrer le vert dans le centre-ville a été, dès le départ, une priorité dans le projet.

CD : Le programme immobilier imaginé par nos prédécesseurs impose des espaces de respiration, des espaces verts et boisés et nous sommes ravis de pouvoir réaliser ce parc indispensable au quartier. Du vert, des arbres, des espaces de rencontres, c'est le schéma des parcs dont nous avons besoin dans nos villes. Des aires de repos, mais aussi d'animations. Et l'ouverture prochaine du parc sur la place Garcia Lorca y participe ! Il sera bientôt possible de relier les bords de l'Orge grâce à un cheminement jalonné et réservé aux circulations douces.

3 À quel moment sera ouverte cette extension ?

DJ : Après la démolition de l'usine à l'automne dernier, nous avons pu préparer ce projet qui devrait voir le jour au printemps prochain. Le chantier est vaste, mais le terrain a été préparé au moment des travaux précédents. Il a été dépollué et est prêt à accueillir les différents équipements. Il évoluera dans le futur avec les différentes plantations qui transformeront cette parcelle en parc à part entière.

Auchan
supermarché
BRÉTIGNY SUR ORGE

du lundi au samedi de 8h30 à 20h
et le dimanche de 9h à 13h

Z.A.C. des Sorbiers
40, rue Pierre Brossolette
91220 BRÉTIGNY SUR ORGE
Tél. : 01 60 85 25 00

P PARKING GRATUIT

ENERCHAUF
LA MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE

Parc des Barbanniers - BÂT-13 - 4 allée du Carré - 92230 Gennevilliers
www.enerchauf.com

- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques
- Audits énergétiques, bilans, assistances technique et financière.

Exploitation/Maintenance :
08 26 10 37 18/19
Services commerciaux :
01 41 32 43 02
Fax : 01 41 32 43 23

LES BONS OFFICES DE BERNADETTE ÉCHELARD

À l'ombre de l'église Saint-Pierre, nous retrouvons Bernadette Échelard, quelques heures après la réouverture de l'édifice. Comme une pause dans sa longue journée, elle qui a tant oeuvré pour « son » église. Et d'emblée, de nous prévenir, « *ma vie est un roman…* » Deux heures plus tard, nous confesserons qu'il faudrait plusieurs tomes pour raconter cette histoire tellement riche.

Ces derniers jours, elle s'est affairée pour remettre en place l'autel, et ressortir du garde-meuble municipal tous les objets indispensables au bon fonctionnement de l'église. Il faut dire que depuis bientôt 50 ans, elle oeuvre, elle pousse, elle fait pression pour que l'église Saint-Pierre, le plus vieux monument de Brétigny, retrouve son lustre d'antan. Et quand un Comité de pilotage est créé pour guider l'architecte et suivre les travaux, elle en fait évidemment partie, pour mener à bien cette mission quasi divine.

Il faut dire que l'église Saint-Pierre a eu un rôle important dans sa vie. Arrivée à Brétigny en 1953 avec ses parents, Bernadette fréquente très rapidement la Paroisse avec le Chanoine Chachignot, ce qui facilite l'intégration de la famille. Au printemps 1956, un jeune homme entre derrière le prêtre et bouleverse la vie de la jeune fille.

Plus de 60 ans, l'émotion de la rencontre avec Philippe est toujours présente et leur vie commune une évidence. Ensemble, ils vivront à Brétigny toute leur vie, avec une parenthèse d'une année passée à Woodstock… en 1969 ! Pour le travail de son homme, elle découvrira la culture américaine et vivra au milieu des artistes qui s'apprêtait à révolutionner la musique mondiale. « *Ca sentait la drogue à plein nez* », mais les souvenirs sont intacts, notamment ceux des vétérans américains qui bloquaient les routes pour empêcher le festival de se tenir ! Et les traversées de l'Atlantique, aller et retour, sur *le France*… Une autre époque et un sourire au coin des lèvres d'avoir vécu tout cela…

La vie du couple est intimement liée à Brétigny… Bernadette a vu ses parents tenir l'auberge de la Moinerie à son arrivée, puis vu son père ouvrir un studio photo sur le boulevard de la République. Elle a travaillé avec sa voisine à la confection de robes de chambre de luxe. Elle y a animé des chorales à l'église Saint-Pierre, à l'église Saint-Paul… Elle a été représentante des parents d'élèves et créé avec eux, dans les années 60 ce qui allait devenir l'association historique de Brétigny en débutant une collection de cartes postales anciennes.

En 1977, alors qu'elle réclame que des travaux soient réalisés à l'église Saint-Pierre, elle entreprend l'inscription de l'église à l'inventaire des Monuments Historiques. Et y parvient, grâce à une amie au Ministère de la Culture qui l'aide, avec son mari, à préparer le dossier !

Et il y eut la politique. Candidate sur les listes municipales d'opposition dès 1971, elle sera l'une des chevilles ouvrières de l'arrivée de Jean de Boishue à Brétigny. Et finit, en 1984, par être élue Adjointe au Maire, en même temps que Philippe. Elle voulait une délégation à l'urbanisme, elle héritera des affaires sociales, du logement et du 3e âge. Pas déçue, elle parviendra à convaincre ses collègues d'avoir une politique ambitieuse en regroupant tous les services dans les locaux de la rue Édouard Branly. Les seniors commencent à venir et, sous l'impulsion de Bernadette, se choisissent un nom : le Club de l'Amitié. Un mandat, un seul, mais des réalisations qui ont traversé les temps.

Une vie remplie de hasards, de rencontres, de projets. Une vie qu'elle n'a pas cherchée, nous jure-t-elle. Ou alors juste un peu. On resterait des heures, à l'écouter nous parler de sa ville, de sa vie, de ses passions, à regarder ses albums photos. D'un coin de l'oeil, Philippe l'observe, le regard heureux et sans doute fier. Une image de bonheur brétignolais qui rend heureux rien qu'à les côtoyer !

Vie *sportive*

CSB TENNIS

Un grand bravo à l'équipe masculine des plus de 75 ans qui a remporté la poule d'Île-de-France du Challenge CAREN 75 organisée par l'Association Française du Tennis Seniors Plus (AFTS+). Claude Servien, Alain Rech, Bernard Dion et leur capitaine Daniel Leboucher sont qualifiés pour les phases finales nationales des challenges AFTS+ qui auront lieu à Arcachon au mois de septembre.

SPORT ET HANDICAP

Le 19 juillet, deux cousins vont débuter un défi fou: traverser, en courant, une partie de la France en 9 étapes pour parler et faire parler de la maladie de Parkinson. Christophe Rabiller et son cousin Christian Vivien commenceront leur périple de 477 km à Luçon en Vendée et finiront leur course à Lagny-sur-Marne. « *En réalité, la maladie est peu connue. On ne parle pas assez de l'isolement des malades et de leurs proches. Mon père a souffert durant vingt ans de Parkinson et est décédé l'année dernière. Ca a été l'élément déclencheur de notre action,* » se confie Christian Vivien. Brétigny-sur-Orge sera l'avant-dernière étape de leur course et nous les accueillerons **le vendredi 26 juillet** sur le site des Ardrets dans le cadre des animations d'été.

INFOS : www.facebook.com/undefipourdeuxcousins

CSB BASKET

Pour la 4e année, le Gymnase Joliot Curie prend les couleurs du drapeau américain en accueillant différentes équipes universitaires de basket tout droit arrivées des USA. DePaul University, Selection AK, Evansville, Virginia Tech Women et Tennessee Women débarquent à Brétigny-sur-Orge pour s'affronter du 6 au 13 août. Ces trois dernières années, ces rencontres ont accueilli plus de 15 universités américaines et réuni les supporters de toute la France. Pour seulement 3 €, le CSB Basket vous permet d'assister à ces matches qui s'annoncent exaltants.

Programme :

Mardi 6 août - 19h : DePaul University - Selection AK

Mercredi 7 août - 17h : Evansville - Selection AK

Lundi 12 août - 17h : Virginia Tech women - Selection AK

Mardi 13 août - 17h : Tennessee women - Selection AK

INFOS : csb.basketball@gmail.com

SECTION SPORTIVE J. MACÉ – TENNIS DE TABLE

La section sportive tennis de table de l'école Jean Macé fête cette année ses 50 ans d'existence. Depuis 1969, près de 200 personnes ont pris part à ces joutes amicales et sportives sur les quatre tables que peut accueillir le préau de l'école, en pratiquant le tennis de table en loisirs ou en faisant de la compétition dans le cadre de l'Ufolep. C'est pourquoi le club a décidé de célébrer cet anniversaire en invitant tous ses anciens adhérents et adhérentes à une après-midi festive **le samedi 14 septembre** prochain à Brétigny. Les informations pratiques (lieu, heure exacte…) seront communiquées un peu plus tard.

INFOS : bretigny.jmacett@laposte.net
bretigny-jeanmace-tennisdetable.over-blog.com

CSB ATHLÉTISME

La section sport adapté du CSB Athlétisme, sous la houlette de l'entraîneur Faouzi Berchi, a ramené de très bons résultats des derniers championnats.

▸ Ghillaume Giraud-Claude est Champion de France en lancer de javelot, 4e en finale de 200 m et également Champion regional au lancer de javelot, en saut en longeur et en relais 4x100 m, et Vice-Champion d'Île-de-France de 200 m.

▸ Maxime Parachou est Champion de France et Champion regional en saut en hauteur, Champion d'Île-de-France aux 200 m, aux 4x100 m et au lancer de Vortex.

▸ Idrissa Touré est Champion d'Île-de-France au 100m, aux 4x100 m et au lancer de Vortex.

▸ Halima Belazi a été finaliste au Championnat de France de 100 m et Championne d'Île-de-France aux 100 m et au lancer de vortex.

▸ Anes Berchi est Champion d'Île-de-France de saut en hauteur, au vortex, au relais 4x100 m et Vice-Champion d'Île-de-France au 200m.

▸ Maxence Belazi est Champion d'Île-de-France aux 200 m, aux 4x100m et au lancer de vortex.

▸ Lison Sacuto est Championne d'Île-de-France aux 1200 m marche.

▸ Yohan Chamony est monté sur le podium au lancer de vortex.

Vie *économique*

EMPLOI

Le 2e régiment du Service Militaire Volontaire de Brétigny- sur-Orge recrute dans les prochains mois 150 stagiaires. Ils recevront une formation en plusieurs temps :

▸ un temps militaire pour acquérir le sens de la cohésion, de la discipline et du dépassement

▸ un temps de formation (remise à niveau scolaire, permis de conduire, premiers secours, missions citoyennes)

▸ un temps d'intégration professionnelle en lien avec les entreprises partenaires (aéronautique, SNCF, sécurité, bâtiment, Disneyland, restauration, Transdev)

Les stagiaires perçoivent une gratification de 313 euros par mois. De plus, l'hébergement et l'alimentation sont offerts sur place. Depuis sa création en 2015, 533 stagiaires ont rejoint le Service Militaire Volontaire et plus de 75% ont intégré le marché du travail de façon durable.

INFOS : 01 69 23 70 02.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

M. et Mme Seng reprennent ont repris l'activité (hôtellerie, bar-tabac, PMU, FdJ) de la Bulle d'Or au 54 du Docteur Babin.

INFOS : 01 60 84 05 38

Louez votre vélo *électrique*

Île-de-France Mobilités lance son service de location de vélo à assistance électrique longue durée. Durant 6 à 9 mois, vous pourrez tester ce service pour un coût de 40€ d'abonnement mensuel, qui pourra en plus être pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur seul ou en complément de l'abonnement Navigo. Avec 20 000 vélos seront mis à disposition à travers toute l'Île-de-France, Véligo Location sera le plus large service de location de longue de vélos à assistance électrique proposé au monde. Les vélos peuvent être, dès maintenant, pré-réservés. Ils seront à retirer, à l'automne, auprès de Décathlon, partenaire de l'opération. Ce système de location est idéal pour ceux qui hésiteraient à investir dans un vélo à assistance électrique et qui souhaitent en tester les usages.

INFOS : www.veligolocation.fr

Entreprise A. Reboredo

Déplacement et devis gratuit

COUVERTURE - CHARPENTE

- Neuf et rénovation
- Dépannage
- Tuile plate - Zinguerie
- Ardoise - Gouttières
- Démoussage - Velux

40 rue du Général Leclerc
91220 Brétigny sur Orge

Tél. : 01 60 85 04 84
E-mail : reboredocouverture@gmail.com

• Diagnostic véhicule • Révision, freinage
• Échappement • Distribution*
• Embrayage* • VL-VU-PL*

MÉCADOMICILE 91
06 22 72 95 38
mecadomicile91@yahoo.com

Aux Fleurs d'Annie
artisan fleuriste
31 RUE ÉDOUARD BRANLY - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
01 60 84 54 86 - auxfleursdannie91@orange.fr

MAIRIE INFO
ÉDITEUR DE PUBLICATIONS OFFICIELLES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES & OFFICES DE TOURISME
Vous souhaitez vous aussi **réserver un espace publicitaire** dans le prochain magazine *Paroles* de Brétigny-sur-Orge ? **Contactez-nous...**
Chef de publicité territorial : Mr C. Duterde ✆ 06 66 96 43 83 | Mairie Info - 45 rue de l'Est - 92100 Boulogne-Billancourt Email : info@mairieinfo.fr - ✆ 01 46 05 36 36
www.mairieinfo.fr

marché frais Géant

DÉPENSER MOINS VIVRE MIEUX !

Vente aux colis
Fruits & Légumes
Charcuterie
Crémerie
Épicerie

Lundi - mercredi : de 9H à 20H
Jeudi : de 8H30 à 20H
Vendredi - samedi : de 8H à 21H
Dimanche : de 8H à 12H30

12 rue du Poitou - ZAC de Maison Neuve - Brétigny S/Orge
Tél : 01 60 85 85 85

JEANNE D'ARC

MATERNELLE - ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE - LYCÉE

Etablissement Catholique sous contrat avec l'Etat

À l'école : Semaine de 4 jours - Études dirigées
Professeurs d'EPS (de la maternelle au CM2), de Musique et d'Anglais (du CP au CM2) et d'Allemand (CM1 et CM2)

Au collège : 2 langues vivantes dès la classe de 6ème
Latin à partir de la 5ème - Chinois à partir de la 3ème
Association sportive le mercredi après-midi
Préparation aux examens de Cambridge

Au lycée : 2 classes de 2nde EGT
Options : EPS, Théâtre, MPS, ICN et Chinois

RENTRÉE 2019 : 1 classe de 1ère, Enseignement général

JDA Brétigny — Viens, vis et deviens

31, rue Alfred Leblanc
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
Tél : 01 60 84 11 24
Fax : 01 60 85 00 21
E.mail : jda.bretigny@orange.fr
Site : www.jeannedarc-bretigny.fr

retour en images

Réouverture de l'église Saint-Pierre - Samedi 29 juin

LE GESTE MUSICIEN

MERCREDI 29 MAI

Plus de 1200 spectateurs ont assisté aux trois représentations du Geste Musicien, résultat du travail des enfants de l'École Aimé Césaire, de l'accompagnement par l'orchestre symphonique de l'Ecole de Musique de Brétigny, de la réalisation des costumes par l'Atelier Couture du Centre Socio-culturel Nelson Mandela et des clichés photographiques par le club CAPVO.

NOUVEAUX ARRIVANTS

SAMEDI 1ER JUIN

Après une visite en car de la ville, à la découverte des services municipaux et des différents équipements, les nouveaux Brétignolais ont été accueillis par les élus dans la salle des Républiques où le Maire a prononcé un mot de bienvenue.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

SAMEDI 1ER JUIN

L'opération a permis à la trentaine de participants de ramasser 280 litres de déchets ménagers, dont beaucoup de mégots de cigarettes, et 440 litres d'emballages qui ont pu rejoindre le circuit de valorisation et de recyclage. La propreté est l'affaire de tous !

FÊTE DU JEU

SAMEDI 8 JUIN

Le Parc La Fontaine s'est animé avec la Fête du Jeu et de nombreuses animations proposées par le centre socio-culturel et la Ludothèque. Avec le Méga-Jump, attraction phare de cette journée, les Brétignolais ont pu faire… le grand saut !

INAUGURATION TERRAIN DE BOULES

SAMEDI 8 JUIN

Action 41 des Assises de la Ville, la nouvelle aire des boulistes a pris forme dans le Parc La Fontaine. Pour son inauguration, un tournoi amical a permis de la tester en toute convivialité !

FÊTE DES PORTUGAIS

DIMANCHE 9 JUIN

La traditionnelle Fête des Portugais a réuni la communauté au stade Delaune pour un tournoi de football et des démonstrations de danse.

DON DU SANG

VENDREDI 14 JUIN

Étape essonnienne de la journée mondiale du don du sang, la salle Maison Neuve a accueilli 269 donneurs. Bravo à l'association brétignolaise, présidée par Patrick Ksiazkiewicz, pour la réussite de cette journé.

Retrouvez les photos de la soirée sur notre page Facebook

FÊTE DE LA MUSIQUE

VENDREDI 21 JUIN

De l'École de Musique à Soviet Suprem en passant par la Brétignolaise Clara Jo et l'Ensemble National de Reggae, la programmation du Rack'am a conquis les plusieurs milliers de spectateurs qui ont assité à la Fête de la Musique. Pour prolonger l'expérience, rendez-vous au Rack'am à la rentrée !

BRÉT'CUP

DIMANCHE 23 JUIN

Vingt équipes brétignolaises se sont rencontrées sur la pelouse synthétique du stade Delaune pour la 6e édition de la Bret'Cup. Convivialité, compétition et fair-play ont présidé à cette journée ensoleillée et sportive.

OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

JEUDI 27 JUIN

La Ville a organisé une session de recrutement de postes saisonniers pour permettre à des jeunes de 17 à 25 ans de soutenir l'action des services municipaux et acquérir une expérience professionnelle dans une collectivité.

CANIBALADE

DIMANCHE 30 JUIN

Autour du Club des Copines et leurs quatre pattes, la Canibalade a permis aux propriétaires de chiens de se promener en ville, d'échanger et de recevoir de nombreux conseils pour l'éducation de leur chien.

Retrouvez les photos de la réouverture de l'église sur notre page Facebook

RÉOUVERTURE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

SAMEDI 29 JUIN

Après plus de 5 années de travaux, l'église Saint-Pierre a laissé admirer le résultat de sa rénovation et de ses travaux d'embellissement. Après l'ouverture des portes à 11h par le Maire, Nicolas Méary, accompagné du Père Jean-Luc Guilbert et d'Aurélie Gros, Vice-Présidente du Conseil départemental déléguée à la Culture et au Tourisme, les Brétignolais ont pu profiter de l'édifice. La messe célébrée par l'évêque d'Évry, Mgr Pansard, et le concert de l'École de Musique ont conclu la journée de fort belle manière !

ÉCOLE LANGEVIN-WALLON

ÉCOLE JOLIOT-CURIE

FÊTE DES ÉCOLES

Après plusieurs années d'arrêt, notamment dû à l'application du plan Vigipirate, de nombreuses écoles de la Ville ont repris leur Fête de fin d'année, avec le soutien de la Ville. Bravo à tous pour l'enthousiasme et la réussite de chacun de ces événements qui permettent un moment d'échanges entre les élèves, les parents et les équipes pédagogiques !

L'occasion également de saluer Dominique Salles, directrice de l'école Gabriel Chevrier qui part en retraite à la fin de l'année scolaire.

ÉCOLE LUCIEN CLAUSE

ÉCOLE GABRIEL CHEVRIER

ÉCOLE EUGÉNIE COTTON

ÉCOLE LOUISE MICHEL

ÉCOLE JEAN JAURÈS

© S. R

ÉCOLE LOUISE MICHEL

Été 2019 : Peinture, revêtement de sol, plafonds et l'électricité dans deux classes. Peinture dans trois classes et dans les réfectoires de la maternelle et de l'élémentaire. Changement des faux plafonds dans le préau. Réfection du bloc sanitaire de la maternelle. Installation de l'automatisation des sonneries de l'école. Mise en place d'une clôture le long de l'opération de la MOUS.

PAVILLON LA FONTAINE

Été 2019 : Réhabilitation de l'ancien pavillon de gardien à l'entrée du Château La Fontaine

CHEMIN DES PÂTURES

Été 2019 : Abattage et taille des arbres plantés le long du chemin. Les travaux sont planifiés en même temps que ceux prévus dans la rue de Valorge. La voie sera ponctuellement fermée ou en alternat. Chantier réalisé par le Syndicat de l'Orge.

RUE DE VALORGE

Été/rentrée 2019 : Modification du ralentisseur situé en début de la voie, afin de créer un passage piéton.

RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Été/rentrée 2019 : Réfection de la couche de roulement entre les rues de la Paix et Lucien Bouget.

ECOLE GABRIEL CHEVRIER

Été 2019 : Réfection du sol des offices

7 RUE SIMONE VEIL

Octobre 2018 à mi 2020 : Construction 72 logements (résidence Attaléa) par le promoteur Icade.

RUE DU PARC

Juillet à septembre 2019 : Travaux d'assainissement et requalification de la voie. Pendant cette période la circulation et le stationnement seront interdits sauf aux riverains sous restriction.

ÉCOLE LANGEVIN-WALLON

Été 2019 : Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures du rez-de-chaussée. Installation de l'automatisation des sonneries de l'école.

STADE BARRAN

Été 2019 : Réalisation d'un terrain synthétique de rugby en lieu et place du terrain d'entrainement. Remplacement de l'éclairage par un éclairage LED performant. Mise en place de protections (pare ballons) et élargissement du trottoir, rue du Bois de Châtres, le long du terrain.

GYMNASE LANGEVIN-WALLON

Été 2019 : Réfection complète du revêtement de sol de la grande salle.

ÉCOLE LUCIEN CLAUSE – AIRE DE JEUX

Été 2019 : Pose d'une nouvelle structure et révision de certains jeux déjà existants, mise en place d'un nouveau sol souple.

INSTALLATION D'ARCEAUX POUR LES VÉLOS

Installation d'arceaux pour les 2 roues sur différents sites.

travaux

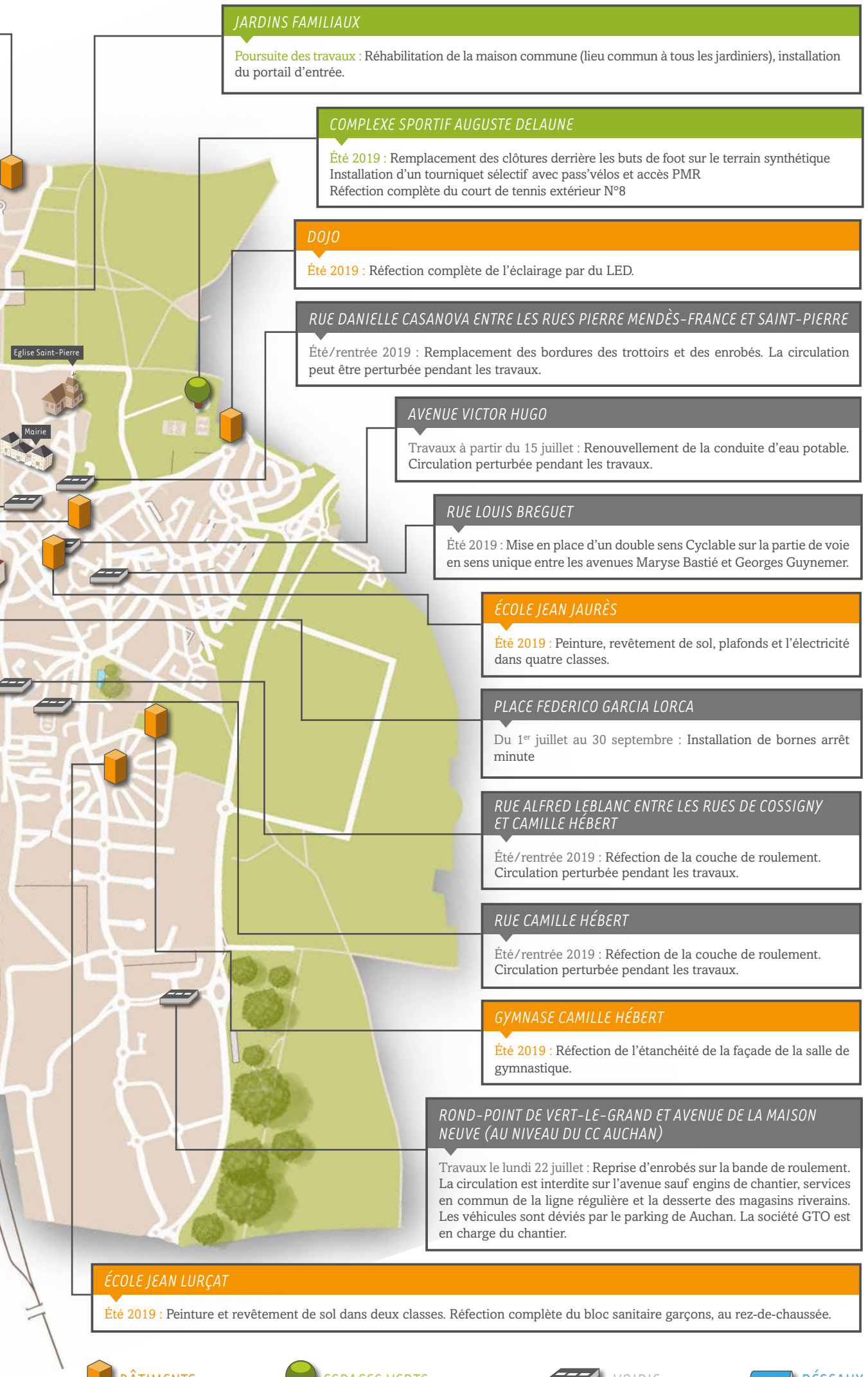

JARDINS FAMILIAUX

Poursuite des travaux : Réhabilitation de la maison commune (lieu commun à tous les jardiniers), installation du portail d'entrée.

COMPLEXE SPORTIF AUGUSTE DELAUNE

Été 2019 : Remplacement des clôtures derrière les buts de foot sur le terrain synthétique
Installation d'un tourniquet sélectif avec pass'vélos et accès PMR
Réfection complète du court de tennis extérieur N°8

DOJO

Été 2019 : Réfection complète de l'éclairage par du LED.

RUE DANIELLE CASANOVA ENTRE LES RUES PIERRE MENDÈS-FRANCE ET SAINT-PIERRE

Été/rentrée 2019 : Remplacement des bordures des trottoirs et des enrobés. La circulation peut être perturbée pendant les travaux.

AVENUE VICTOR HUGO

Travaux à partir du 15 juillet : Renouvellement de la conduite d'eau potable. Circulation perturbée pendant les travaux.

RUE LOUIS BREGUET

Été 2019 : Mise en place d'un double sens Cyclable sur la partie de voie en sens unique entre les avenues Maryse Bastié et Georges Guynemer.

ÉCOLE JEAN JAURÈS

Été 2019 : Peinture, revêtement de sol, plafonds et l'électricité dans quatre classes.

PLACE FEDERICO GARCIA LORCA

Du 1er juillet au 30 septembre : Installation de bornes arrêt minute

RUE ALFRED LEBLANC ENTRE LES RUES DE COSSIGNY ET CAMILLE HÉBERT

Été/rentrée 2019 : Réfection de la couche de roulement. Circulation perturbée pendant les travaux.

RUE CAMILLE HÉBERT

Été/rentrée 2019 : Réfection de la couche de roulement. Circulation perturbée pendant les travaux.

GYMNASE CAMILLE HÉBERT

Été 2019 : Réfection de l'étanchéité de la façade de la salle de gymnastique.

ROND-POINT DE VERT-LE-GRAND ET AVENUE DE LA MAISON NEUVE (AU NIVEAU DU CC AUCHAN)

Travaux le lundi 22 juillet : Reprise d'enrobés sur la bande de roulement. La circulation est interdite sur l'avenue sauf engins de chantier, services en commun de la ligne régulière et la desserte des magasins riverains. Les véhicules sont déviés par le parking de Auchan. La société GTO est en charge du chantier.

ÉCOLE JEAN LURÇAT

Été 2019 : Peinture et revêtement de sol dans deux classes. Réfection complète du bloc sanitaire garçons, au rez-de-chaussée.

BÂTIMENTS ESPACES VERTS VOIRIE RÉSEAUX

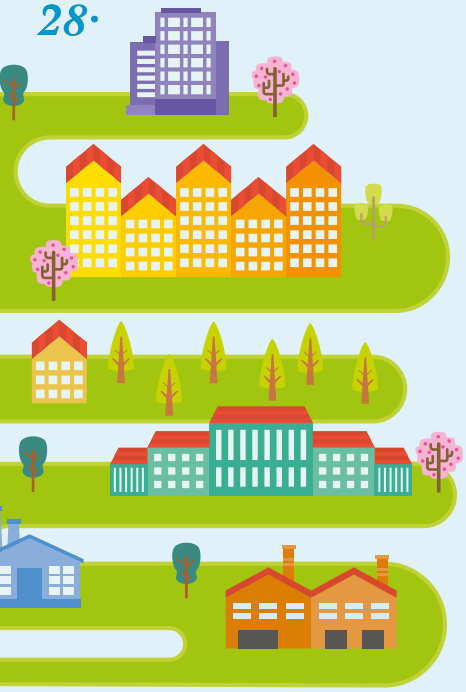

Accueil des *nouveaux Brétignolais*

Vous venez de vous installer à Brétigny-sur-Orge ? Alors participez à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants !

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TÉLÉPHONE : .....

E-MAIL : .....

Ce coupon est à retourner au Cabinet du Maire
44, rue de la Mairie 91220 Brétigny-sur-Orge
ou par mail : cabinetdumaire@mairie-bretigny91.fr

ÇA S'EST PASSÉ

La presse *en a parlé*

BRÉTIGNY-SUR-ORGE

L'Amicale expose ses talents artistiques

visiteurs ont pu voter pour leur œuvre favorite.

500 œuvres présentées pour s Arts 2019.

la Maison Ne

Lori Baptista en lice pour Miss ronde Ile-de

BRÉTIGNY/ORGE « Interagir au maximum avec le public

Dans les années 1990, Sandrine Fusier a été une pionnière sous les couleurs du FCF Juvisy.

Série 1/5 LA COUPE DU MONDE, C'EST UNE AFFAIRE DE FEMMES

« Le regard sur le foot féminin a enfin changé »

A une semaine du Mondial de foot féminin, nous sommes allés à la rencontre de celles qui ont fait ou font vivre cette discipline en Essonne. Premier épisode

grand-chose de commun avec celui d'aujourd'hui.

A quelques jours de l'ouverture de la Coupe du monde féminine, disputée en France à partir de vendredi

aussi. Quand je suis partie à Juvisy, il m'a accompagnée. »

Aujourd'hui âgé de 81 ans, Daniel Fusier prend la présidence du club en 1986 pour le porter

toit. Il y avait un cette époque où du club étaient Mais les médi

BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Les donneurs de sang à l'honne

La journée mondiale des Donneurs de sang a eu lieu le vendredi 14 juin : 220 dons ont été réalisés.

Cette année dans l'Essonne, la ville de Brétigny-sur-Orge a été au cœur de la journée mondiale des Donneurs de sang, vendredi 14 juin. Et pour cause : l'association pour le don de sang bénévole de la ville a été choisie pour organiser cet événement exceptionnel. « C'est une date destinée à récompenser les don-

Cyril, un donneur parmi tant d'autres, qui a ner il y a une dizaine d'années : « J'ai découv des vies de son vivant par des gestes s aiguettes, de plasma... »

Nicolas Méary est intervenu sur Public Sénat pour évoquer la situation des ponts en France. Il a notamment évoqué la question du Pont des Cochets.

Tribune *des élus de la majorité*

▸ MAJORITÉ MUNICIPALE « LA RELÈVE »

La dernière semaine du mois nous a frappés d'une canicule sévère ; le premier bilan que nous pouvons en tirer est que les dispositifs de prévention mis en place en particulier auprès des anciens et des enfants ont plutôt bien fonctionné. À Brétigny comme au niveau national l'accompagnement a porté ses fruits grâce à l'attention portée de chacun à chacun. Remercions les bénévoles pour leur présence auprès des personnes âgées. Toutefois, de tels épisodes se reproduiront. Nous avons donc besoin du plus grand nombre d'avis possible en vue d'améliorer les choses. N'hésitez pas à nous contacter pour nous dire, ce qui pourrait être amendé.

Lors du dernier Conseil municipal, les élus d'opposition ont tenu à insister sur un point : les recettes fiscales reçues d'Amazon devraient être entièrement reversées à l'agglomération malgré la loi et malgré le fait que l'agglomération soit déjà rentrée dans ses frais d'aménagement. C'est là une conception de l'intérêt des Brétignolais qui n'est pas la nôtre.

Pour améliorer la continuité du service public durant la période de vacances estivales et pour enrichir l'offre de petits boulots offerts aux jeunes durant l'été, la municipalité a organisé un job-dating visant à recruter 18 jeunes de 17 ans à 24 ans pour des emplois d'entretien des espaces verts, des emplois techniques et administratifs. Bienvenue dans les services aux jeunes qui viennent donner un coup de main fort utile !

Bel été à tous.
Votre majorité municipale

Tribune *des élus de la minorité*

▸ SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS
▸ EUROPE ECOLOGIE/ LES VERTS
▸ COMMUNISTES ET PARTENAIRES

«Amazon » devra verser à la ville Brétigny sur Orge, la Taxe d'Aménagement dont le produit (3 M€), va aux communes comme le prévoit la loi. C'est la pomme de discorde ente les Maires des communes de l'Agglomération (CEA) qui souhaitent que cette manne imprévue, soit reversée à Cœur d'Essonne Agglomération qui a réalisé des aménagements et le Maire de Brétigny sur Orge qui veut en garder tout ou partie. Ses positions ne servent ni la ville, ni les Brétignolais.es.

Nous, élus de la minorité, fidèles à nos engagements, nous pensons «solidaire» ! M. Méary, également Vice Président de cette même agglomération, doit respecter cet esprit, qui préside à l'Agglomération, en reversant cette taxe au pot commun afin que toutes les villes et tous les habitants puissent en bénéficier. Une proposition partagée a été faite…A suivre.

La solidarité, c'est aussi respecter les plus fragiles, ceux qui ont en besoin. C'est, entre autre, le rôle du CCAS. Sauf que le Maire, qui en est le Président, depuis 2014 n'y assiste pas, tout comme certains membres de sa majorité. Ce qui a conduit parfois à en reporter les séances, pour quorum non atteint. Quel manque de respect et de considération !

On peut «rouler des muscles à l'Agglo», mais la solidarité concrète dans notre ville appelle plus que des postures....

Bonnes vacances à tous les Brétignolais.es

▸ LIBRES ET INDÉPENDANTS POUR BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Dans un contexte budgétaire de baisse des dotations de l'État, la stabilité des taux d'imposition pour 2019 est promesse tenue. Cependant les finances doivent s'accompagner d'une attention pour les brétignolais et d'un bien-être au travail pour les agents municipaux. Le mal-être des agents est le miroir de la considération qu'on leur porte. Merci aux enseignants et aux élèves pour le spectacle magique de l'école Jean Jaurès

Isabelle Perdereau,
Nathalie Lemagne

Mila-Rose Hacquard (née le 12 juillet 2018)

NAISSANCES

Claudie VAN DAMME (10 mai) • Gethsemane ALABA LUKANI (10 mai) • Aline COURCOUX (11 mai) • Milana RAFFY (13 mai) • Liana HACHEMI (14 mai) • Andrea EON QUINION (14 mai) • Ovidiu VLAS (15 mai) • Mathilde LEGLISE-BLANCHARD (16 mai) • Charlie RICAUD (16 mai) • Mylina TENREIRO (16 mai) • Matteo BUSI (17 mai) • Théa GIRAUD (18 mai) • Ismaël TRAORE (20 mai) • Iris PROFIT (21 mai) • Asber MENDES (21 mai) • Olivio MENDES (21 mai) • Lola BATISTA (21 mai) • Soline CARPENTIER (25 mai) • Moulaye COULIBALY (26 mai) • Mylan TAN (27 mai) • Sohan GUYARD (28 mai) • Issa NASIR (28 mai) • Amélia PERNOT (30 mai) • Célya SALGADO (31 mai) • Sirine IMIOUSSAKA (1er juin) • Amir ZOUHIRI (3 juin) • Aksil AZOUR (4 juin) • Orso HESSLING LE PEUTREC (6 juin) • Lylou BUTET BLAHAT (6 juin) • Samuel LAMBERT (7 juin) • Théo LOURENÇO (7 juin) • Jeysen VIERIN (10 juin) • Elynn DELICES LEMAIRE (11 juin) • Rina HAMIDI (11 juin) • Thélio BALAT TOUSSAINT (11 juin) • Kinan KHEMIRI (12 juin) • Lucas ANDRADE (14 juin) • Layanna BAMBA (15 juin). La Municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

Nathalie DELAPERLE et Jérôme MAHÉ (1er juin) • Emilie ROLLIER et Julien PASCO (8 juin) • Claire DROISSART et Nicolas PAUVERT (8 juin). La Municipalité présente ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

DÉCÈS

Nadine DUCHÊNE épouse BORIE (8 mai) • Cécile DENOUAL veuve EVANO (11 mai) • Christiane DUCHAMP veuve MANO (11 mai) • Marc BRUNIN • (15 mai) • Jacqueline PRIÉ épouse DURAND (22 mai) • Olivier VASLIN (27 mai) • Sidate INJAI (30 mai) • Jean-Marc BOUYSSOU (2 juin) • Charles COHEN (3 juin) • Henri BERNARD (6 juin) • Gisèle MURER épouse NICOLLIN (6 juin). Nicolas Méary, Maire de Brétigny-sur-Orge, et le Conseil Municipal adressent toutes leurs condoléances aux familles éprouvées.

Si vous souhaitez faire paraître une photo de votre enfant pour la rubrique « naissances », n'hésitez pas à joindre le service communication par mail : sce_communication@mairie-bretigny91.fr

PHARMACIES DE GARDE

Sous réserve de changements. À l'heure habituelle de fermeture des officines (c'est-à-dire pour les nuits), se présenter au Commissariat de Police muni d'une pièce d'identité et d'une ordonnance ou s'adresser à la Gendarmerie. Plus d'infos sur le site internet : monpharmacien-idf.fr

DIMANCHE 7 JUILLET
Pharmacie de l'Orge
1 bis, av Salvador Allende
à Saint-Germain-lès-Arpajon
Tél. : 01 60 83 35 75

DIMANCHE 14 JUILLET
Pharmacie Bellevue
30, avenue de Brétigny
à Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 60 15 06 78

DIMANCHE 21 JUILLET
Pharmacie centrale Guilleman
2, place du Marché
à Arpajon
Tél. : 01 64 90 01 46

DIMANCHE 28 JUILLET
Pharmacie de Leuville-sur-Orge
3, rue du 8 mai 1945
à Leuville-sur-Orge
Tél. : 01 60 84 22 56

numéros utiles

SERVICES PUBLICS

PRÉFECTURE D'ÉVRY
Boulevard de France
91000 Évry - 01 69 91 91 91

SOUS-PRÉFECTURE DE PALAISEAU
Avenue du Général de Gaulle
91120 Palaiseau - 01 69 31 96 96

COMMISSARIAT D'ARPAJON
01 69 26 19 70

POSTE DE POLICE DE BRÉTIGNY
Avenue Guynemer - 01 70 29 32 17

POLICE MUNICIPALE
20, rue D. Casanova - 01 69 88 40 50

HÔTEL DES IMPÔTS
29, rue du Général de Gaulle
91290 Arpajon - 01 69 26 84 00

PERCEPTION DE MONTLHÉRY
16, rue de la Chapelle
01 64 49 67 40

CIMETIÈRE
Ouverture au public : 1er avril au 30 septembre de 7h à 19h. 1er octobre au 31 mars de 7h30 à 17h30
Le jour de la Toussaint de 7h à 19h

LA POSTE
18, rue du Général Leclerc - 36 31
Ouverture du lundi au vendredi
9h - 12h/14h - 18h30 - samedi 9h - 12h30

PÔLE EMPLOI
11, rue Georges Charpak - 39 49
Fax : 01 60 84 20 39. Accès : du lundi au jeudi, de 9h à 13h15 (sans rendez-vous) et de 13h15 à 17h (sur rendez-vous) et le vendredi de 9h à 12h (sans rendez-vous).

MAISON DES SOLIDARITÉS
Pour rencontrer une assistante sociale, une puéricultrice, une sage-femme, adressez-vous au Centre Départemental d'Action Sociale et de PMI - 14-16, place Federico Garcia Lorca - 01 60 84 63 81

CCAS - 29, rue Édouard Branly
01 60 85 06 91

POMPIERS - Avenue Guynemer - 18

CAF - 0810 25 91 10

UNION LOCALE CGT / CFDT
14, rue G. Guillepin - 01 60 84 03 74
Permanences les mardis et jeudis de 17h à 19h et section Retraités.

MISSION LOCALE DES TROIS VALLÉES
35, rue Édouard Danaux
01 60 85 00 49

TAXIS
Rachid Boukfer : 06 11 46 36 85
Yann Lemaire : 06 07 69 86 57
Franck Robert : 06 61 77 43 49
SARL Taxi Danny : 06 86 84 13 91
SARL Taxi de l'Orge : 06 08 60 11 31

EAU - ASSAINISSEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'Agglomération met à disposition un numéro vert 24h/24 et 7j/7. Pour tout problème lié à l'eau potable, la défense incendie, les eaux usées ou pluviales : 0 800 23 12 91. Concernant l'éclairage public, composez le 01 69 72 18 00

GESTION DES DÉCHETS

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS
Déchetterie - Techniparc
rue d'Alembert
91220 Saint-Michel-sur-Orge
N° vert : 0 820 62 91 91

VOUS CONSTATEZ UN PROBLÈME DE PROPRETÉ
01 60 84 90 52
alloproprete@mairie-bretigny91.fr

GESTION DES ENCOMBRANTS
Allô l'Agglo 0 800 293 991 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h.

SERVICES JURIDIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Permanence sur rendez-vous les 2e lundi et 4e vendredi du mois au Centre La Fontaine. Tél: 01 60 84 36 25

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles 91)
Informations juridiques. Sur rendez-vous le lundi matin, au Centre La Fontaine. Tél: 01 60 84 36 25

URGENCES MÉDICALES

INFIRMIÈRES
Mmes Quirici et Laverda
01 60 84 10 60
Mmes Theillout et Combescot
06 49 15 67 93
Mmes Leray et Ferreira-Gomès Oliveira
06 75 28 53 94
Mmes Waterblez et Bourdeau
01 69 88 88 76
Mme Bazille : 01 60 84 11 62
Mme Futerle : 01 60 84 45 32
Mmes Robert et Bock : 06 78 31 03 67

SOS MÉDECINS ESSONNE
L'association répond 24h/24 et 7j/7 à toute demande de soins en l'absence de votre médecin traitant, composez le 08 26 88 91 91.

CENTRE ANTI-POISON - 01 40 05 48 48

DIMANCHE 4 AOÛT
Pharmacie Schom
25, place du Marché
à Arpajon
Tél. : 01 64 90 00 15

DIMANCHE 11 AOÛT
Pharmacie de la Gare
36, avenue Charles de Gaulle
à Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 69 14 80 70

JEUDI 15 AOÛT
Pharmacie Gervais
55, Grande Rue
à Arpajon
01 64 90 00 22

DIMANCHE 18 AOÛT
Pharmacie Mapy
3, avenue Charles de Gaulle
à Brétigny-sur-Orge
Tél. : 01 69 88 93 13

DIMANCHE 25 AOÛT
Pharmacie Pichereau
1, Grande Rue
à la Ville-du-Bois
Tél. : 01 69 01 06 47

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE
Pharmacie des Sorbiers
22, place Federico Garcia Lorca
à Brétigny-sur-Orge
Tél. : 01 60 84 06 53

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE
Espace Rencontres du Marché Couvert

Dimanche 7 juillet à 10h
Infos : 01 69 88 40 40

RÉUNION DU COMITÉ DES FÊTES
Salle des Républiques

Mardi 9 juillet à 20h
Infos : 01 69 88 40 80

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ
Quartier Clause - Bois-Badeau

Du 9 au 12 juillet
Infos : 01 69 88 40 80

CÉRÉMONIE HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA CATASTROPHE FERROVIAIRE
Parvis de la gare

Vendredi 12 Juillet à 18h
Infos : 01 69 88 40 20

FÊTE NATIONALE
Parc Clause - Bois-Badeau

Samedi 13 juillet à partir de 19h30
Infos : 01 69 88 40 80

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ
Parc La Fontaine

Du 16 au 19 juillet
Infos : 01 69 88 40 80

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ
Quartier des Ardrets

Du 23 au 26 juillet
Infos :01 69 88 40 80

CINÉMAS EN PLEIN AIR
Parc du Carouge, Parvis Jules Verne, Parc La Fontaine, Place du 11 Novembre

Du 2 au 23 Août
Infos : 01 69 88 40 80

MATCHES BASKET USA
Gymnase Joliot Curie

Du 6 au 13 août (voir page 18)
Infos : csb.basketball@gmail.com

CÉRÉMONIE LIBÉRATION DE BRÉTIGNY
Place du 11 Novembre

Jeudi 22 août 18h
Infos : 01 69 88 40 40

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ
Place du 11 Novembre

Vendredi 23 août
Infos : 01 69 88 40 80

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ
Parc Carouge

Du 27 au 30 août
Infos : 01 69 88 40 80

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ
Quartier Branly

Du 20 au 22 août
Infos : 01 69 88 40 80

RENTRÉE SCOLAIRE

Lundi 2 septembre
Infos : 01 69 88 40 40

FORUM DES ASSOCIATIONS
Maison Neuve

Samedi 7 septembre dès 9h
Infos : 01 69 88 40 40